

FICHE DE POSTE- ADJOINT PÔLE RHH

Titre : Adjoint au Responsable du Pôle Ressources Humaines Hospitalières- Fédération Hospitalière de France

Contact : m.houssel@fhf.fr

Poste accessible à un directeur/directrice d'hôpital par voie de détachement

LA FHF

Créée en 1924, la Fédération hospitalière de France (FHF) réunit plus de 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales, soit la quasi-totalité des établissements du secteur public.

La délégation générale est située 1bis, Rue Cabanis 75014 Paris.

LE POLE RESSOURCES HUMAINES HOSPITALIERES (RHH)

MISSIONS

Le pôle RHH assure :

- la représentation des EPS/EPSMS dans les instances de dialogue social national et les organismes paritaires ;

Ces instances comprennent, pour la Fonction Publique Hospitalière, le Conseil Supérieur de la Fonction Publique et ses commissions, les instances de l'ANFH, du CGOS, le CA du CNG, et en inter-fonction publique, le Conseil Commun de la Fonction Publique et ses formations spécialisées, le Comité National du FIPHFP, le CA de la CNRACL, le Comité scientifique et technique du FNP, les CA de l'IRCANTEC, de l'ERAFP, ...

- un service aux adhérents ;

Le service aux adhérents se compose d'une veille réglementaire via le site internet, de réponses individualisées quotidiennes aux établissements sur le champ réglementaire, d'expertises juridiques à la demande des établissements, et d'interventions lors de colloques, rencontres régionales, à la demande en régions.

- la promotion de la stratégie de groupe de la FHF sur le plan RH.

COMPOSITION DU POLE

- Une responsable de pôle
- Un(e) adjoint(e) au responsable
- Une attachée d'administration

- Une juriste
- Une assistante de direction

L'adjoint(e) est placé(e) sous l'autorité du responsable de Pôle à qui il rend compte. Il assure la continuité de la responsabilité du pôle, auprès de l'équipe du pôle et au sein du CODIR.

MISSIONS RATTACHEES AU POSTE D'ADJOINT(E)

- Coordination de la représentation, représentation directe au sein de plusieurs instances dans lesquelles la FHF siège en tant que représentante des établissements, et coordination de l'élaboration des prises de position ;
- Selon les domaines,
 - Contribution ou coordination de l'élaboration de la politique RH dans le cadre de la stratégie de groupe FHF, en lien avec la commission permanente RH de la FHF, les Conférences, le réseau des fédérations régionales (FHR) et les réseaux d'experts RH et Affaires Médicales ;
 - Interlocuteur de la DGOS et de la DGAFP ;
- Participation à l'organisation et à l'animation des réunions semestrielles des réseaux d'experts RH et Affaires Médicales ;
- Coordination des échanges avec les adhérents (veille réglementaire, réponses aux questions juridiques, participation aux réunions régionales)
- Coordination de la communication RH (Magazine de la FHF, Revue Hospitalière de France, newsletter et page RH du site internet de la FHF) ;
- Suivi et analyse des indicateurs RH nationaux (analyse du rapport annuel de la Fonction Publique, du bilan social national, etc ...)

COMPETENCES REQUISES

Savoirs - faire

- Maîtrise des notions de GRH en matière de PNM et de PM
- Capacité à construire des positions communes
- Capacités rédactionnelles

Savoirs – être

- Rigueur
- Discrétion professionnelle
- Communication verbale et écrite (Prise de parole en public, Relation avec la presse)
- Diplomatie
- Loyauté et sens du travail en équipe

EXPERIENCE SOUHAITEE

- Exercice comme directeur des Ressources Humaines/ Affaires Médicales